



L'essentiel de l'info : tout savoir sur la vie de notre village



www.mairiemaubec-luberon.fr

N°179 - MAI 2018



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 29 MARS 2018 - 19H00



### ACTUALITÉS COMMUNALES

- Compte-rendu des conseils municipaux du 29 mars et du 10 avril
- Travaux : inauguration des abords de la salle des fêtes
- Incivisme
- Attention danger
- CCAS : permanences assistante sociale CLIC AGECE
- CCAS : gymnastique séniors
- Permanences Architecte conseil

### ACTUALITÉS CULTURELLES & ASSOCIATIVES

- La Strada
- La Gare A.V.E.C
- Médiathèque de Maubec
- La Garance
- Cantine scolaire
- Maubec Loisirs Culture
- Lions Club Luberon-Maubec



ACTUALITÉS COMMUNALES

#### 1. Compte de Gestion VILLE 2017

Rapporteur : Frédéric MASSIP  
Approbation du Compte de Gestion Ville 2017 établi par le Trésorier Principal, comptable-payeur de la Commune, retraçant les écritures de l'exercice équivalentes au compte administratif établi par l'ordonnateur.  
> *Adopté à l'unanimité*

#### 2. Compte Administratif VILLE 2017

Rapporteur : Frédéric MASSIP  
Approbation du Compte Administratif Ville 2017 retraçant l'ensemble des mouvements comptables (dépenses et recettes) de l'exercice écoulé.  
Résultat cumulé Fonctionnement : + 323 931,70 €  
Résultat cumulé Investissement : - 250 916,11 €  
Résultat cumulé global : + 73 015,59 €  
> *Adopté à l'unanimité*

#### 3. Affectation du résultat Budget VILLE 2017

Rapporteur : Frédéric MASSIP  
Le résultat de fonctionnement 2017 (Excédent de 323 931,70 €) est affecté comme suit au Budget 2018 : 250 916,11 € affectés en section d'investissement afin de couvrir le besoin de financement et 73 015,59 € reportés en section de fonctionnement.  
> *Adopté à l'unanimité*

#### 4. Compte de Gestion ASSAINISSEMENT 2017

Rapporteur : Frédéric MASSIP  
Approbation du Compte de Gestion Assainissement 2017 établi par le Trésorier Principal, comptable-payeur de la Commune, retraçant les écritures de l'exercice équivalentes au compte administratif établi par l'ordonnateur.  
> *Adopté à l'unanimité*

#### 5. Compte Administratif ASSAINISSEMENT 2017

Rapporteur : Frédéric MASSIP  
Approbation du Compte Administratif Assainissement 2017 retraçant l'ensemble des mouvements comptables (dépenses et recettes) de l'exercice écoulé.  
Résultat cumulé Fonctionnement : + 39 789,29 €  
Résultat cumulé Investissement : + 87 598,40 €  
Résultat cumulé global : + 127 387,69 €  
> *Adopté à l'unanimité*

#### 6. Affectation du résultat Budget ASSAINISSEMENT 2017

Rapporteur : Frédéric MASSIP  
Le résultat de fonctionnement 2017 (Excédent de 39 789,29 €) est affecté comme suit au Budget 2018 : 39 789,29 € reportés en section de fonctionnement. L'excédent global

d'investissement (87 598,40 €) est reporté en section d'investissement  
> Adopté à l'unanimité

### 7. Subventions Associations 2018

Rapporteur : Jean-Jacques LEBLOIS

Vote des subventions de fonctionnement aux associations locales

Comité des fêtes	22 900,00
Maubec Loisirs Culture	3 500,00
O.M. Luberon	3 500,00
Boule Saint-Pierre	650,00
Peindre à Maubec	400,00
La Strada	700,00
ADMR Maubec	3 000,00
La protectrice	300,00
Fnaca	130,00
Association déportés	50,00
Rétro simca-club	300,00
Prévention routière	150,00
Ass. Dptale feux de forêts	500,00
Sapeurs pompiers vse	100,00
Les Pitchouns	700,00
Sifacil Oppède	800,00
USEP - Coop. Scolaire Maubec	1 750,00
Classes transplantées Maubec	5 250,00
Cantine Scolaire Maubec	1 750,00
Coop. Scolaire Coustellet	600,00
Parents d'Élèves Coustellet	500,00
<b>TOTAL</b>	<b>47 530,00</b>

> Adopté à l'unanimité

### 8. Avis sur dossier de rénovation de la Déchèterie d'Oppède

Rapporteur : René VALENTINO

Le conseil municipal doit se prononcer sur le projet de rénovation de la déchèterie de Coustellet, située sur la Commune voisine d'Oppède. Le rapporteur indique les principales caractéristiques de cette rénovation qui est mise à la consultation du public en Mairie d'Oppède du 26 février au 27 mars 2018.

> Adopté à l'unanimité

### 9. Avis sur l'adhésion de Durance-Luberon-Verdon Agglomération et de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Luberon

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Chaque Commune membre doit se prononcer sur les nouvelles adhésions au Parc du Luberon de Durance-Luberon-Verdon Agglomération et de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure, qui entraîneront une modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Luberon.

> Adopté à l'unanimité

### 10. Convention Centre de Gestion – Mise en place nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP)

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Afin d'aider à la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) des agents de la Commune, le Maire propose de signer une convention qui permettra le soutien du Centre de Gestion du Vaucluse dans cette démarche. Le coût de cet accompagnement sera de 360 €.

> Adopté à l'unanimité

### 11. Délégué suppléant au Syndicat Forestier

Rapporteur : Frédéric MASSIP

En remplacement de M. André MONTAUBAN, délégué suppléant au Syndicat Mixte Forestier, le Maire proposera de désigner Mme Mauricette BILLARD

> Adopté à l'unanimité

### 12. Commissions municipales - Modifications

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite aux diverses démissions, le Maire propose de modifier la composition des commissions municipales en y intégrant les nouvelles conseillères municipales.

> Adopté à l'unanimité

### 13. Questions diverses

Courrier de Madame Martine CAMOIN concernant le déploiement des compteurs LINKY

## ATTENTION DANGER !

Une équipe de « grimpeurs » sévit à Maubec. Après de nombreuses réparations de tuiles sur les bâtiments publics (3000 € de travaux pour remplacement de tuiles cassées pour la salle des fêtes), nos services techniques nous informent avoir récupéré en divers lieux de Maubec les « bouchons » qui chapeautent les structures pare ballon installées au stade. Ces structures servent à éviter que les ballons de nos amis footballeurs quittent le stade en direction des spectateurs ou des véhicules. Or, pour ôter ces « bouchons » il faut grimper à environ 9 mètres de haut !

Inconscience juvénile ou besoin de performance ? En tout état de cause le danger de chute est réel. Nous tenons à préciser que la responsabilité de la Mairie ne peut être engagée en cas d'accident. Ces structures sont des éléments municipaux de sécurité ; ce ne sont pas des jeux !

Nous demandons aux parents d'avertir leurs juniors des risques physiques et financiers encourus lors de ces comportements inconséquents.

Alain Cahour



## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

CCAS  
Centre Communal d'Action Sociale

En mai : les 2 et 16 mai après midi  
En juin : les 6 et 20 juin après midi

Sur RDV uniquement à prendre en Mairie

## PERMANENCES ARCHITECTE CONSEIL

Les vendredis 11 et 25 mai  
à partir de 9h30  
Les vendredis 8 et 22 juin  
à partir de 9h30

Sur RDV uniquement au 04 90 76 92 09





# COMPTE-RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL

## MARDI 10 AVRIL 2018 - 19H00

### 1. Taux d'imposition 2018

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition votés en 2017.

Taxe d'Habitation : 7,95% pour un produit fiscal attendu de 320 465 €

Taxe Foncier Bâti : 18,98% pour un produit fiscal attendu de 575 853 €

Taxe Foncier Non Bâti : 35,74% pour un produit fiscal attendu de 15 225 €

Produit fiscal attendu global : 911 543 €

Pour information les taux moyens 2017 du Département de Vaucluse sont les suivants :

TH 23,40%

TFB 23,12%

TFNB 55,81%

> Adopté à l'unanimité

### 2. Budget primitif VILLE 2018

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Approbation du Budget Primitif VILLE 2018

Section de fonctionnement : 1 642 138,59 €

Section d'Investissement : 907 542 €

> Adopté avec 15 voix pour et 2 contre

### 3. Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2018

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Approbation du Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2018

Section de fonctionnement : 199 424,33 €

Section d'Investissement : 212 571,04 €

> Adopté avec 15 voix pour et 2 contre

### 4. Arrêt du projet de Règlement Local de Publicité (RLP)

Rapporteur : Alain CAHOUR

Le rapporteur rappelle que la révision du Règlement Local Publicité a été prescrite par le conseil municipal le 12 avril 2016. La phase d'études et de concertation étant désormais terminée, il est nécessaire d'arrêter le projet de RLP avant de le transmettre à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) et aux Personnes Publiques Associées (PPA). A l'issue le projet devra faire l'objet d'une enquête publique puis être approuvé par le conseil municipal. Le rapporteur indique les principales caractéristiques issues de ce Règlement Local de Publicité.

> Adopté à l'unanimité

### 5. Renouvellement de l'adhésion au programme SEDEL

Rapporteur : Alain CAHOUR

La convention d'adhésion au programme SEDEL établi avec le Parc du Luberon,

arrivant à son terme le 30 avril 2018, il est proposé de reconduire cette adhésion pour une nouvelle durée de 3 ans, du 1er mai 2018 au 30 avril 2021, les résultats obtenus (économies financières, énergétiques, accompagnement technique...) étant très satisfaisants.

> Adopté à l'unanimité

### 6. Contrat Départemental de Solidarité Territoriale

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Maire propose d'établir avec le Conseil Départemental de Vaucluse le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2017-2019 (ex contrat de plan) afin de percevoir les subventions attribuées à la Commune par le Département. L'enveloppe globale s'élevant à 164 560 €, la répartition suivante est proposée :

- 120 000 € pour le financement du « Parking du Laquais » (2018)

- 44 560 € pour le financement de « l'extension du cimetière communal » (2019/2020)

> Adopté à l'unanimité

### 7. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Suite à l'avis favorable du Comité Technique Paritaire, le Maire proposera la modification du tableau des effectifs afin de valider la demande d'un agent (adjoint technique) de diminuer son temps de travail, passant de 31 heures hebdomadaire, à 21,53 heures.)

> Adopté à l'unanimité

### 8. Communiqués du Maire, des délégués communautaires et animateurs de commissions

- Fin d'exploitation au travers de la SAFER de la parcelle de vigne communale à proximité de la salle des fêtes. Réflexion à mener sur l'arrachage et une replantation éventuelle.

- Projet de rénovation de la cantine scolaire de Coustellet : études en cours afin de revoir les dimensions du projet à la baisse

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE CLIC AGE

(réservées aux retraités) :  
En mai : le 2 mai le matin  
En juin : le 6 juin le matin

Sur RDV uniquement à prendre en Mairie



## LE CONSEIL EN RÉNOVATION ÉNERGETIQUE EN LUBERON ET HAUTE-PROVENCE



Vous voulez faire des économies dans votre logement tout en préservant la qualité de votre cadre de vie ? Vous vous demandez par où commencer et quelles sont les aides mobilisables ? Le Parc du Luberon a mis en place un service de conseil en rénovation énergétique de l'habitat : la plateforme Luberon Haute-Provence. Nos architectes-conseillers vous accompagnent dans vos travaux pour diminuer vos consommations d'énergie, améliorer votre confort, tout en préservant le patrimoine architectural emblématique du Luberon.

**La consultation est gratuite.** Venez les rencontrer lors des permanences en Mairie ou téléphonez au **04 90 74 09 18.**

## CCAS : GYMNASTIQUE SÉNIORS



Il reste quelques places pour les cours de gymnastique seniors organisés en partenariat avec le Conseil Départemental de Vaucluse, le Groupe Associatif Siel Bleu et le CCAS. Ces cours ont lieu tous les jeudis de 10h30 à 12 h dans la salle polyvalente.

**Contact/informations/inscriptions :**  
Mairie de Maubec 04 90 76 92 09 ou  
Danielle Reynaud : 06 71 20 24 98

## TRAVAUX : INAUGURATION DES ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES

C'est vendredi 30 mars qu'a eu lieu l'inauguration des travaux d'aménagement des abords de la salle des fêtes et des vestiaires du stade, en présence de Dominique Conca, sous-préfète, de Claude Haut, sénateur, de Jean-Claude Bouchet, député et de René Valentino, vice-président de LMV.

Ces travaux avaient pour but d'améliorer l'accessibilité de la salle des fêtes et des vestiaires du stade aux personnes à mobilité réduite (PMR) et ainsi être conformes aux nouvelles réglementations.

Pour cela :

- création d'une rampe d'accessibilité entre le parking du Laquais (à côté du cimetière) et la salle des fêtes
- réaménagement de l'esplanade de la salle des fêtes avec un espace réservé au stationnement et une zone dédiée aux piétons
- amélioration de l'accès PMR aux vestiaires
- création d'un stationnement PMR à proximité de l'entrée du cimetière

Jean-Jacques Leblois  
Adjoint au travaux



## INCIVISME

Comment peut-on être aussi dé..... (le gros mot me gêne bien qu'il s'impose dans pareil cas !)

Par un beau week-end pascal, juste en bordure du tout nouveau cheminement PMR vers la Salle des Fêtes, à proximité de l'aire de jeux des enfants, nouvellement restaurée, voici le cadeau qu'un individu nous laisse... en guise de friandises de Pâques !

Admirez et appréciez l'extérieur...  
Et l'intérieur...

Un grand merci pour la vue et pour l'odeur! Nous avons des enfants qui jouent à proximité de ce réfrigérateur encore rempli de marchandises avariées susceptibles de transmettre à nos gosses des germes dangereux tels que listéria, et salmonelles. Nous espérons juste, piètre consolation, que l'inconséquent responsable de ce dépôt sauvage et bien sûr illégal n'est pas un maubecquois.

Il nous paraît utile de rappeler les termes de la loi en matière d'abandon d'ordures et de déchets sur la voie publique...

*« Il est interdit à quiconque de déposer, d'abandonner ou de jeter les ordures, matériaux et généralement tout objet de quelque nature qu'il soit,*

*En vertu de l'article R 632-1 et 635-8 du Code Pénal, le fait de jeter, d'abandonner ou de déverser des déchets, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés dans le présent règlement, constitue une infraction de 2ème ou 5ème classe. L'article 131-3 du Code Pénal précise que le montant de l'amende est de 180 euros.*

*Le dépôt sauvage à l'aide d'un véhicule est sanctionné d'une contravention de cinquième classe et le montant de l'amende est de 1500 euros, pouvant être porté à 3 000 € en cas de récidive (article 131-1 du Code Pénal). Le véhicule ayant servi ou qui était destiné à commettre l'infraction peut en outre être confisqué (article R.635-8 du Code Pénal). »*

La Mairie de Maubec n'hésitera pas à lancer les poursuites pénales nécessaire à l'encontre de toute personne responsable d'un dépôt illégal.

Alain CAHOUR  
Adjoint en charge de l'environnement





**LE NOUVEAU SALON DE L'AUTO ARRIVE SUR LE MARCHE !**



**SALON DE L'AUTO  
ET DES GRANDS CRUS  
DU LUBERON**

**10 et 11 mai 2018 - Place du Marché - Coustellet Maubec**

Tous les ans, le printemps est signe de renaissance et annonce un nouveau « Salon de l'Auto » sur la place du marché de Coustellet. Cette année, nous avons innové et nous vous attendrons les 10 et 11 mai (le jeudi de l'Ascension et le lendemain).

L'industrie automobile est en pleine mutation. Les raisons en sont multiples : de nouvelles réglementations, l'utilisation de technologies avancées et nous-mêmes, les consommateurs, qui sommes de plus en plus conscients de l'effet désastreux qu'a sur l'environnement notre bon vieux moteur diesel.

Mais la voiture fait partie de notre vie et nous tenons à garder cet espace privé, paisible, où nous nous retrouvons face à nous-mêmes, où nous pouvons parler à l'élé de notre cœur, fumer une cigarette ou écouter notre air favori sans être dérangé !

Nous aimons nos voitures et, en retour, il faut que les voitures nous les rendent bien, elles se doivent.

D'être à notre disposition tout le temps et partout

De répondre à nos exigences sans poser de problème

D'afficher notre activité professionnelle ou nos loisirs favoris

D'être accueillante mais de nous prévenir si un automobiliste pressé nous suit de trop près

Elle existe... venez la découvrir avec nous, les membres du Lions Club du Luberon-Maubec au

« Salon de l'Auto de l'Auto et des Grands Crus du Luberon »

Les 10 et 11 mai

Place du Marché à Coustellet-Maubec.

Pascale THERIEZ  
Lions Club Luberon-Maubec



**ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE**

A la cantine de Maubec, on veille au bon équilibre alimentaire de nos enfants !!!

Sur les conseils du diététicien qui veille à l'élaboration de nos menus, nous avons décidé d'opter pour des yoghourts moins sucrés et nous avons demandé à David Maisonneuve, par le biais du magasin coopératif « Naturellement Paysan » de Coustellet, de nous fabriquer des pots à 4.5% de sucre. Les enfants étant habitués à des yoghourts plus sucrés, ils ne les appréciaient pas. Depuis la rentrée, nous avons donc demandé de passer à 6% de sucre, ce qui est très raisonnable (dans le commerce le taux habituel oscille entre 9 et 12% soit l'équivalent de 2 morceaux de sucre). Cela permet d'obtenir un goût qui plaît aux enfants. Quant au prix, c'est équivalent à un yoghourt de qualité d'une plateforme industrielle, la qualité en plus !

Michel REY  
Président de l'association Cantine



**"LA MOSSA"  
POLYPHONIES DU MONDE**

**MARDI 29 MAI à 21H**

Le service culture de la Mairie de Maubec et La Garance proposent un concert sur l'aire de loisirs de la salle des fêtes

**MAUBEC LOISIRS CULTURE - FOYER RURAL**



**L'HARMONIE DU SOLEIL**

en CONCERT

Salle des Fêtes de MAUBEC

**Samedi 26 mai à 21h – Entrée libre**

**CENTRE NATIONAL  
DES ARTS DU CIRQUE  
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

**la Garance**  
SCÈNE NATIONALE  
DE CAVAILLON

**cirque**

**MATHURIN  
BOLZE**

**CIE MPTA**

**Atelier 29**

**11, 12, 13 mai**  
→ Coustellet

04 90 78 64 64  
LAGARANCE.COM

Médiathèque de MAUBEC,  
230 Grande rue  
84660 Maubec



**Vendredi 25 mai à 19 h**  
**CONFÉRENCE "LE**  
**MÉCANISME DU CHANT**  
**DES OISEAUX"**

Public adulte et adolescent – Entrée libre  
Avec Fabrice Teurquety (guide naturaliste et ornithologue)

Pourquoi les oiseaux chantent-ils ? Le printemps a jailli, les jours s'allongent, le temps se réchauffe. Après un hiver calme, pourquoi entendons-nous les oiseaux chanter aux prémices du printemps ? Pourquoi ces chants dès l'aube ? Nos espèces d'oiseaux sédentaires chantent toute l'année même en hiver. Pourquoi les entendons-nous seulement maintenant ?

**Mercredi 30 mai à 14h30**  
**ATELIER ET MINI-**  
**CONFÉRENCE "L'ATELIER**  
**DU PAIN"**

Tout public à partir de 6 ans – Durée 2 heures  
– Entrée libre

Avec Philippe Van Dermeerch, artisan boulanger

L'artisan boulanger de Maubec passionné par son métier, organise un atelier pain pour familiariser les enfants avec la culture du blé, les différentes farines, et céréales (riz, seigle, orge). Les apprentis boulangers pétriront leur pâte, et se rendront au four communal du village pour le faire cuire. Ils repartiront avec leur pain !



**Mercredi 6 juin à 16 heures**  
**ATELIER-QUIZZ "TOILES ET**  
**ARAIGNÉES"**

Enfants de 6/10 ans – sur réservation – durée 1h30

Avec Anne Bounias-Delcour

Anne Bounias-Delcour est arachnologue, naturaliste et photographe. Elle anime des sorties découvertes, réalise des expositions photographiques, et intervient lors des conférences pour mieux faire connaître la place des araignées dans la biodiversité, leur anatomie et leur mode de chasse.

Sous forme d'un quizz et d'un atelier explicatif, cette animation saura ravir les curieux.

CINÉMA D'ART ET D'ESSAI / ITINÉRAIRE  
**la Strada**

Espace Culturel Armand Meffre



**LUNDI 7 mai 2018**  
**à 20H30**  
**« TOUT LE**  
**MONDE**  
**DEBOUT »**

Comédie de Franck DUBOSC avec Franck DUBOSC, Alexandra LAMY, Elsa ZYLBERSTEIN  
Jocelyn, homme d'affaire en pleine réussite, est un

dragueur et un menteur invétéré. Lassé d'être lui-même, il se retrouve malgré lui à séduire une jeune et jolie femme en se faisant passer pour un handicapé. Jusqu'au jour où elle lui présente sa sœur elle-même handicapée...

s'exprimer en petit groupe ! #musique #instru #M.A.O // SUR INSCRIPTION  
Activités sur inscriptions, contactez la Gare !

Contact : Amélie Ghigo-Diaz 04 86 50 80 10 - 07 83 89 43 54 [accueiljeunes@aveclagare.org](mailto:accueiljeunes@aveclagare.org)

\* **LES SAMEDIS**  
**ACTIVITÉS SPORTIVES «SURPRISE»**  
**Du mer. 02 > ven. 04/05 - GRATUIT**  
Intérieur et/ou extérieur (selon météo)

**SAM. 12/05**  
**FERMETURE ESPACE JEUNES**

**SAM. 19/05** Événement " Gare à tes projets ! "

rencontre, ateliers, projections autour de projets de jeunes, loisirs et mobilité européenne

**SAM. 26/05** Gratifieria : marché 100 % gratuit / vente de gâteaux



**LA GARE DE COUSTELLET / ASSOCIATION AVEC**

**SAM 26/05 10h > 18h - GRATIFERIA**

Marché convivial, dons, rencontres + Atelier DIY tout au long de la journée  
Création de jardinière et de porte vélos en palette

+ d'infos sur [www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org), rubrique "jeunes & familles" > "pour la famille"

Contact : 04 90 76 84 38

Contact : Pauline Miranda 04 86 50 80 10 - 07 83 89 43 54 [info.jeunesse@aveclagare.org](mailto:info.jeunesse@aveclagare.org).

**ESPACE JEUNES**  
**EN SEMAINE**

**MAR. de 16h à 19h** : viens faire tes devoirs à La Gare. Un endroit paisible où les animateur peuvent t'épauler et où tu peux faire des recherches sur internet pour t'avancer dans ton travail.

**MER. de 14h à 19h** : accueil libre. Pour « blablater », faire un ping pong, geeker sur des consoles old school..., l'espace jeunes de La Gare est grand ouvert pour se retrouver entre amis.

**MER. de 14h > 18h** : atelier musique. Viens découvrir l'improvisation ! Mélanger les instruments acoustiques et électroniques, rien de mieux que d'échanger, expérimenter, découvrir,



**MUSIQUES ACTUELLES**

**JEU. 03/05** : Café Musique(s)

**JEU. 31/05** : RDV Scène locale

Concert sortie de résidence One Shot Lili

Retrouvez le programme complet

prochainement sur leur et la page

facebook. [www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

**RENDEZ-VOUS FAMILLE**

**DANS LE CADRE DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE\***

**SAM 19/05 de 10h > 17h - GARE à TES PROJETS**

projet de jeunes , projet de mobilité européenne, projet de loisirs

Lettre d'information mensuelle de la Mairie de Maubec

Directeur de la publication : Frédéric Massip

Comité de rédaction : Alain Cahour et Nathalie Gros.

*Maubec infos*

«Maubec infos» - Mairie de Maubec

450 Grande Rue - 84660 Maubec

Tél. : 04 90 76 92 09

E-mail : [contact@mairiemaubec-luberon.fr](mailto:contact@mairiemaubec-luberon.fr)

[www.mairiemaubec-luberon.fr](http://www.mairiemaubec-luberon.fr)